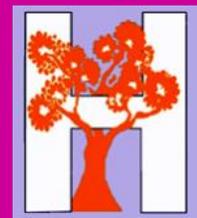




# Info-Flash N°106 – 24 mars 2025

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole  
35 rue Pasteur 39100 DOLE  
Mail : [comitedefensehopitauxdole@gmail.com](mailto:comitedefensehopitauxdole@gmail.com)  
Site : [www.defense-hopitaux-dole.fr](http://www.defense-hopitaux-dole.fr)  
35 rue Pasteur 39100 DOLE



Membre de la Coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternité de proximité



Nous étions ce jeudi 20 mars, devant l'hôpital Pasteur de Dole pour la visite du ministre de la santé et de l'accès aux soins. Un comité d'accueil d'une cinquantaine de personnes l'attendait, mais avec tous les « officiels », il n'est pas passé par l'entrée principale.

Après une rencontre avec son conseiller et l'ARS, nous avons pu parler en direct avec le ministre Yannick Neuder. Nous avons demandé :

- la réouverture de la chirurgie d'urgence et d'hospitalisation. Ce sont environ 2000 patients par an qui sont transférés au CHU de Besançon qui peine à gérer ces opérations, avec des retards de prise en charge parfois très graves ;
- une amélioration des transports sanitaires après la suspension en janvier 2025 de la convention financée par l'ARS avec une société d'ambulance qui assurait les transports 24h/24 ;
- la formation et le recrutement de médecins et personnels soignants en nombre suffisant, ce qui implique des moyens supplémentaires pour les universités et les IFSI ;
- la rénovation sans tarder de l'isolation thermique des façades du bâtiment qui a 50 ans passés et subit de nombreuses infiltrations ;
- des financements à la hauteur des besoins de l'hôpital et de tous les services publics.

Nous reviendrons en détail sur les différentes réponses reçues.

Soulignons des points d'appui : un budget plus important pour les IFSI de Bourgogne Franche-Comté (formation infirmier.e.s et aide-soignant.e.s) et l'éventualité d'une réouverture de la chirurgie conventionnelle si on trouve des chirurgiens. Mais la conclusion du ministre : « .... *Mais avec la situation internationale, il faudra faire des choix* » signifie bien la primauté donnée à l'armement plutôt qu'aux services publics ! Et les personnels voient depuis le 1er mars leur salaire amputé avec une moindre indemnisation des arrêts maladie. Pour obtenir ce que nous réclamons, il est indispensable de se mobiliser.



Le ministre, Yannick Neuder, le délégué CGT, Philippe Zante, la co-présidente du comité, Laurence Bernier, et derrière, le Préfet du Jura.

## INITIATIVE PUBLIQUE du comité

### SAMEDI 29 MARS 2025

### à DOLE de 10 h à midi

au centre-ville, rue de Besançon

**pour soutenir nos demandes pour l'hôpital public et l'accès aux soins ; pour une politique de santé publique répondant aux besoins de toutes et tous.**

